



Auvergne, Puy-de-Dôme
Nohanent
1 rue du Puy Charmont

Nohanent, la maison G.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002725
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Patrimoine XXe siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : villa

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche
Références cadastrales : 2022, AE, 893. Altitude : 455 m Surface du terrain : 713 m2 (810 m2 à l'origine) Surface habitable : 132 m2

Historique

L'architecte Jean-Claude Barthe, actif de la fin des années 1960 au début du XXI^e siècle, était réputé pour ses nombreuses réalisations dans le domaine de la maison individuelle. Il a travaillé essentiellement dans le Puy-de-Dôme et plus spécialement dans l'Artense, les Combrailles, les agglomérations clermontoise et riomoise. La maison G.* de Nohanent date du début de sa carrière, mais elle présente déjà les caractéristiques formelles que l'on retrouve sur la plupart des œuvres connues de l'architecte.

Située au nord-ouest de Clermont-Ferrand, à seulement cinq kilomètres du centre de la capitale auvergnate, Nohanent semble pourtant un peu à l'écart. Elle occupe une vallée verdoyante traversée par le ruisseau de Saussade, un affluent de la rivière Le Bédard. Orientée nord-sud, la vallée est bordée à l'est par le plateau des Côtes de Clermont et à l'ouest par des contreforts du plateau des Dômes. Le bourg ancien se concentre au creux de la vallée.

En 1968, avec 1 096 habitants, la commune de Nohanent était à peine plus peuplée qu'au début du XX^e siècle (987 habitants en 1901). Le processus de « périurbanisation » débutait seulement. Son essor fut lent (1 452 habitants en 1975). Avec de nos jours 2 218 habitants, Nohanent affirme un fort caractère résidentiel.

Numéro et date d'obtention du permis de construire : n° 39 281 du 26 juillet 1968

Numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : n° 124

Déclaration d'achèvement des travaux le : 30 juillet 1971

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1968 (daté par source), 1971 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Claude BARTHE (architecte, attribution par source)

Description

La maison G.* s'élève à 150 mètres au nord-ouest du bourg (fig. 1). Elle occupe par rapport à lui une position dominante (fig. 2). Ce type de situation se rencontre fréquemment à Nohanent pour les maisons postérieures à 1970. L'urbanisation s'est en effet principalement diffusée de manière peu organisée sur les flancs de la vallée. C'est le cas pour le secteur où se trouve la maison G.* : les rues du Coudert, de Bellevue et du Puy de Charmont sont d'anciens chemins ruraux au bord desquels ont été construites les nouvelles maisons, dont quelques-unes sont de peu antérieures à la maison G.*. Comme

souvent dans de telles conditions, ces chemins ont été soumis à des alignements. L'élargissement de la partie haute de la rue du Coudert, prévu dès 1968 mais réalisé vers 1980, a amputé la propriété G.* de 97 m² (fig. 3).

La parcelle de la maison G.* est presque carrée. Accessible par la rue du Puy-de-Charmont, elle domine de plusieurs mètres la rue du Coudert et une maison voisine. Le relief est en effet assez marqué en direction du sud et du sud-est. Une vue dégagée s'ouvre vers le bourg de Nohanent et au loin vers les Côtes de Clermont.

Sur les plans annexés au permis de construire (fig. 4 à 7), la maison se développe sur un plan massé en « L » peu développé. L'ajout au nord, lors du chantier, d'un garage ouvert (fig. 8), a accentué la forme en « L ». Le bâtiment compte un rez-de-chaussée et un sous-sol partiel. Mais, en élévation, il est organisé en deux parties. La première – la plus vaste – s'étend au nord-ouest, la seconde au sud-est. Pour mieux s'inscrire dans le relief, ces parties sont étagées dans la pente. La partie haute est de plain-pied du côté nord. Elle comporte un vestibule, la cuisine, la salle à manger, une suite parentale (chambre, salle d'eau, toilettes). Sous la cuisine et la salle-à-manger s'étendent la chaufferie et la cave (fig. 5). La partie basse comprend le séjour, un dégagement, deux chambres et un cabinet de toilettes. Elle est accessible par un escalier de huit marches. Son sol est en effet 120 centimètres en-dessous du niveau de celui de la partie haute. Ainsi, le séjour dispose d'une hauteur sous plafond de 3,70 mètres (dans les autres pièces de la maison, la hauteur sous plafond est de 2,50 mètres). Le séjour bénéficie en outre d'une mise en scène architecturale soignée (fig. 4, coupe A) : la hotte de la cheminée est accolée à gauche par une baie qui relie visuellement la salle à manger et le séjour. À droite de la hotte se trouve la porte de l'étroit escalier menant au sous-sol. La cage de cet escalier est couronnée par une jardinière, laquelle agrémente l'escalier principal et l'espace de circulation entre le vestibule, la salle à manger et la suite parentale. L'enchaînement du vestibule, de l'escalier principal et du dégagement de la partie basse offre une distribution centrale très fonctionnelle.

Intéressante par son plan, la maison G.* l'est aussi par sa volumétrie et son mode de construction. En élévation, elle présente une composition orthogonale à dominante horizontale. Un jeu d'avancées, de renforcements, de pleins (les pans de murs) et de vides (les baies) la préserve de toute monotonie. Chaque façade est en effet différente.

Les deux toits-terrasses de la maison jouent un rôle majeur dans l'unification de son architecture (fig. 2, 8 et 9). Le premier couvre la partie nord-ouest augmentée du séjour, le second s'étend au-dessus des chambres et du cabinet de toilettes de la partie sud-est. Il est prolongé au sud par un auvent qui protège du soleil les baies du séjour. Les toits-terrasses sont portés par des poutres et des sablières posées un peu en retrait aux sommets des murs et laissées visibles. Ils sont ensuite constitués de solives, d'un isolant de 75 mm d'épaisseur, d'un voligeage jointif, de feutre bitumeux d'étanchéité et d'une couche de gravillons. Les rives sont bordées par des planches fixées horizontalement les unes au-dessus des autres selon un profil décroissant. De teinte marron sombre, les poutres, les solives et les rives forment un trait horizontal peu épais qui clôt la composition et règle le rapport au ciel.

Comme le montre la description des toits-terrasses, Jean-Claude Barthe avait le souci du détail bien dessiné et bien construit. Un autre exemple de cette attention est fourni par les murs du rez-de-chaussée de la maison G.*. Construits en béton de pouzzolane banché, enduits de ciment blanc et kaolin, ils sont à l'extérieur dotés d'un larmier en partie basse. Outre son aspect très fini, ce larmier tend à détacher visuellement les murs du sol. Employé quasi systématiquement par Jean-Claude Barthe pendant toute sa carrière, ce détail constitue un élément d'identification de ses œuvres (fig. 10) [1].

Notes

* Par souci de confidentialité, les maisons sont désignées par l'initiale du nom du (ou des) commanditaire(s).

[1] La figure 10 reproduit un article sur la maison F.* de Saint-Genès-Champanelle, article paru dans la revue *La Maison individuelle* en octobre 1976 (n° 19, p. 62-63).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, pan de béton armé

Matériau(x) de couverture : bitume

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier intérieur

Typologies et état de conservation

Typologies : architecture domestique (3e quart 20e siècle)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **permis de construire n° 39 281 accordé le 26 juillet 1968**
Archives municipales de Nohanent, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 124

Annexe 1

Autres maisons à Nohanent

Autres maisons à Nohanent documentées dans le cadre de cette étude

Maison R.*, 25 route de Durtol, cadastre AI 113, permis de construire délivré le 4 mars 1965, n° 28 201, ordre communal n° 73, cabinet d'architecture Bertrand.

Maison C.*, 10 rue des Écoles, cadastre AE 707, permis de construire délivré le 26 novembre 1965, n° 29 748, ordre communal n° 84, architecte R.-J. Barthelat.

Maison B.*, n° 17 chemin des Littes, cadastre AI 470, permis de construire délivré le 24 mars 1969, n° 41 065, ordre communal n° 135, architecte Albert Bricchi.

Maison S.*, n° 30 rue des Veyres et 1 bis allée des Pradets, cadastre AD 225, permis de construire délivré le 26 août 1971, n° 50 864, ordre communal n° 216, architecte Jean-Marie Saul.

Maison M.*, n° 16 rue du Puy Charmont, cadastre AH 204, permis de construire délivré le 2 mars 1973, n° 57 399, ordre communal n° 274, architecte Fernand Carpentier.

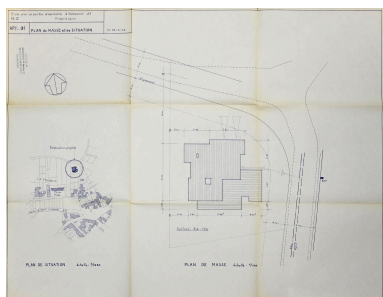
Autres maisons à Nohanent repérées dans le cadre de cette étude

Maison n° 31 route de Clermont, cadastre AK 426, vers 1955.

Maison n° 27 route de Blanzat, cadastre AB 206, vers 1972.

Maison n° 69 route de Sayat, cadastre AC 128, vers 1972.

Illustrations

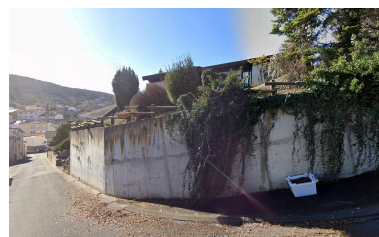


Nohanent, la maison G.*, plan de situation et de masse, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).

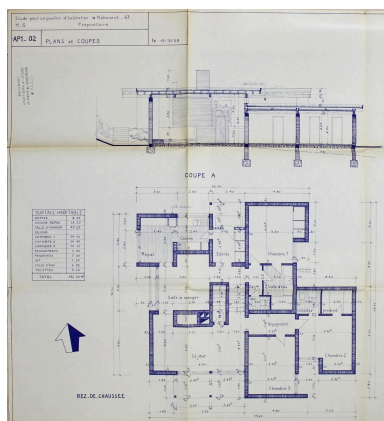
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302516NUCA



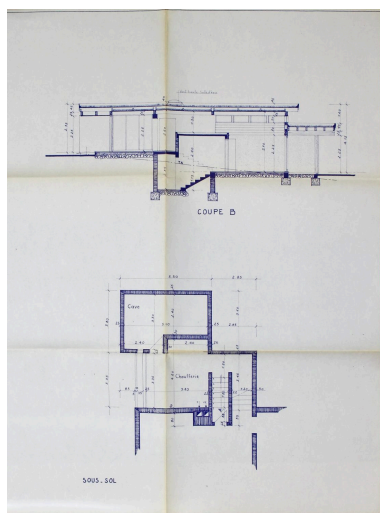
Nohanent, la maison G.* vue du nord-ouest (Google street).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302517NUCA



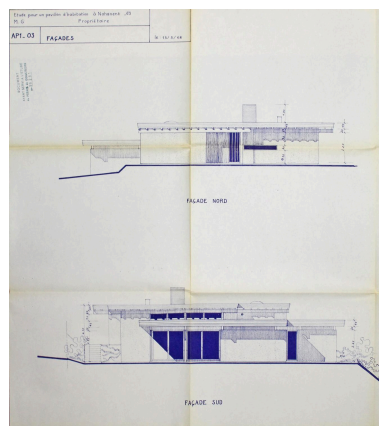
Nohanent, la maison G.* vue du nord-est (Google street).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302518NUCA



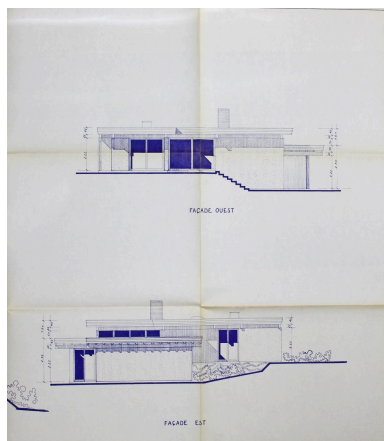
Nohanent, la maison G.*, plan du rez-de-chaussée et coupe A, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302519NUCA



Nohanent, la maison G.*, plan du sous-sol et coupe B, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302520NUCA



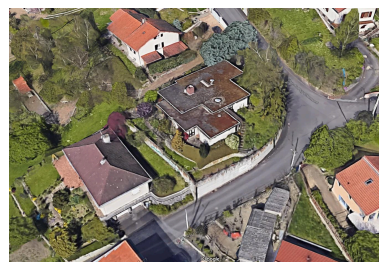
Nohanent, la maison G.*, façades nord et sud, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302521NUCA



Nohanent, la maison G.*, façades est et ouest, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302522NUCA



Nohanent, la maison G.*, détail de l'abri pour deux voitures en façade nord (Google street).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302523NUCA



Nohanent, la maison G.*, vue aérienne depuis le sud-est (Google maps).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302524NUCA



Saint-Genès-Champanelle, la maison F.*, article paru dans la revue "La Maison individuelle" en octobre 1976 (n° 19, p. 62-63).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302525NUCA

Dossiers liés

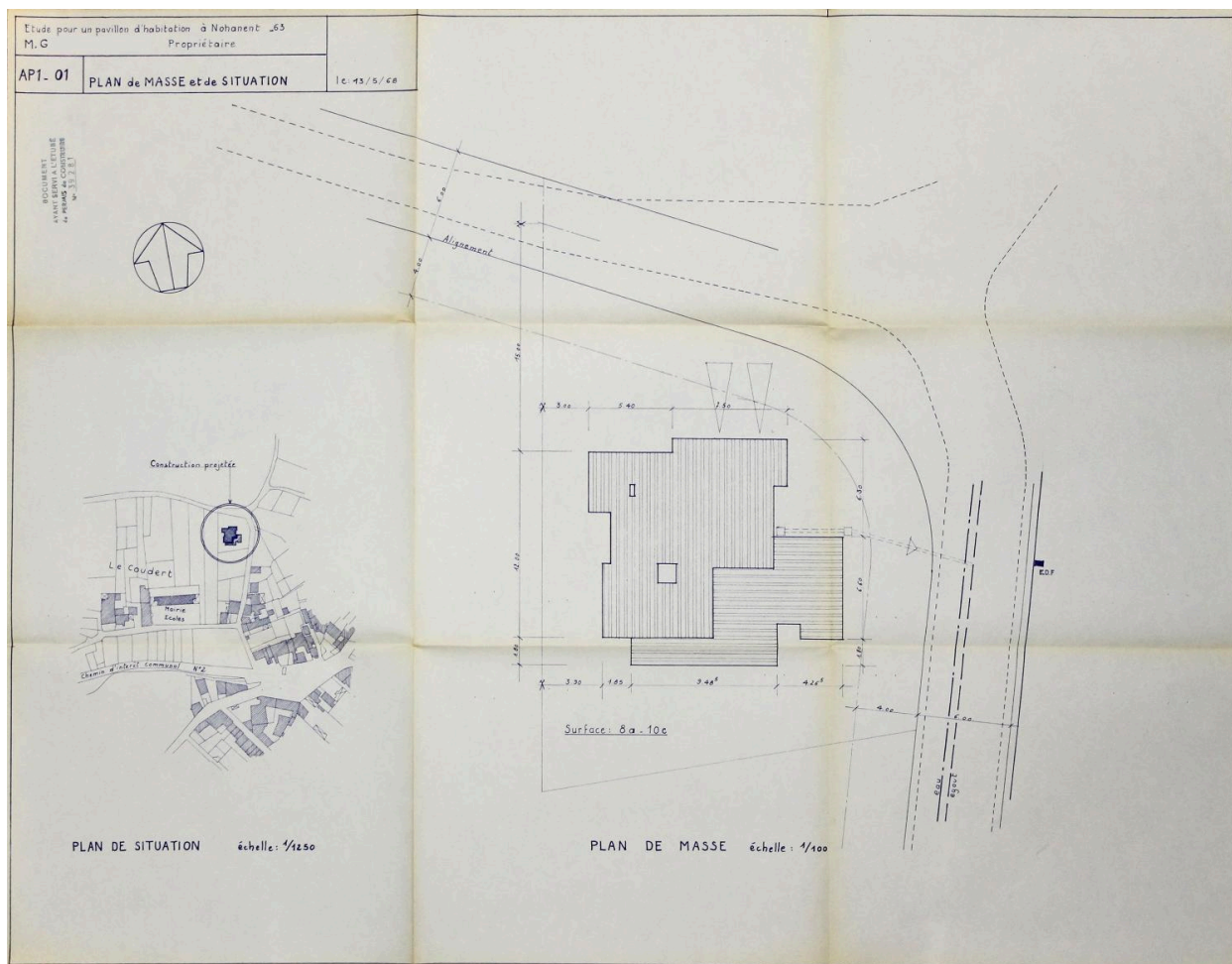
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

ARCHI XXE siècle (Présentation de l'étude CAM) : maisons mono-familiales des années 1945-1975 situées sur les 21 communes de Clermont Auvergne métropole. 2021-2023. (IA63002707) Clermont-Auvergne-Métropole

Auteur(s) du dossier : Christophe Laurent

Copyright(s) : © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Nohanent, la maison G.*, plan de situation et de masse, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).

IVR84_20216302516NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Nohanent, la maison G.* vue du nord-ouest (Google street).

IVR84_20216302517NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Google Maps ; © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

communication libre, reproduction soumise à autorisation



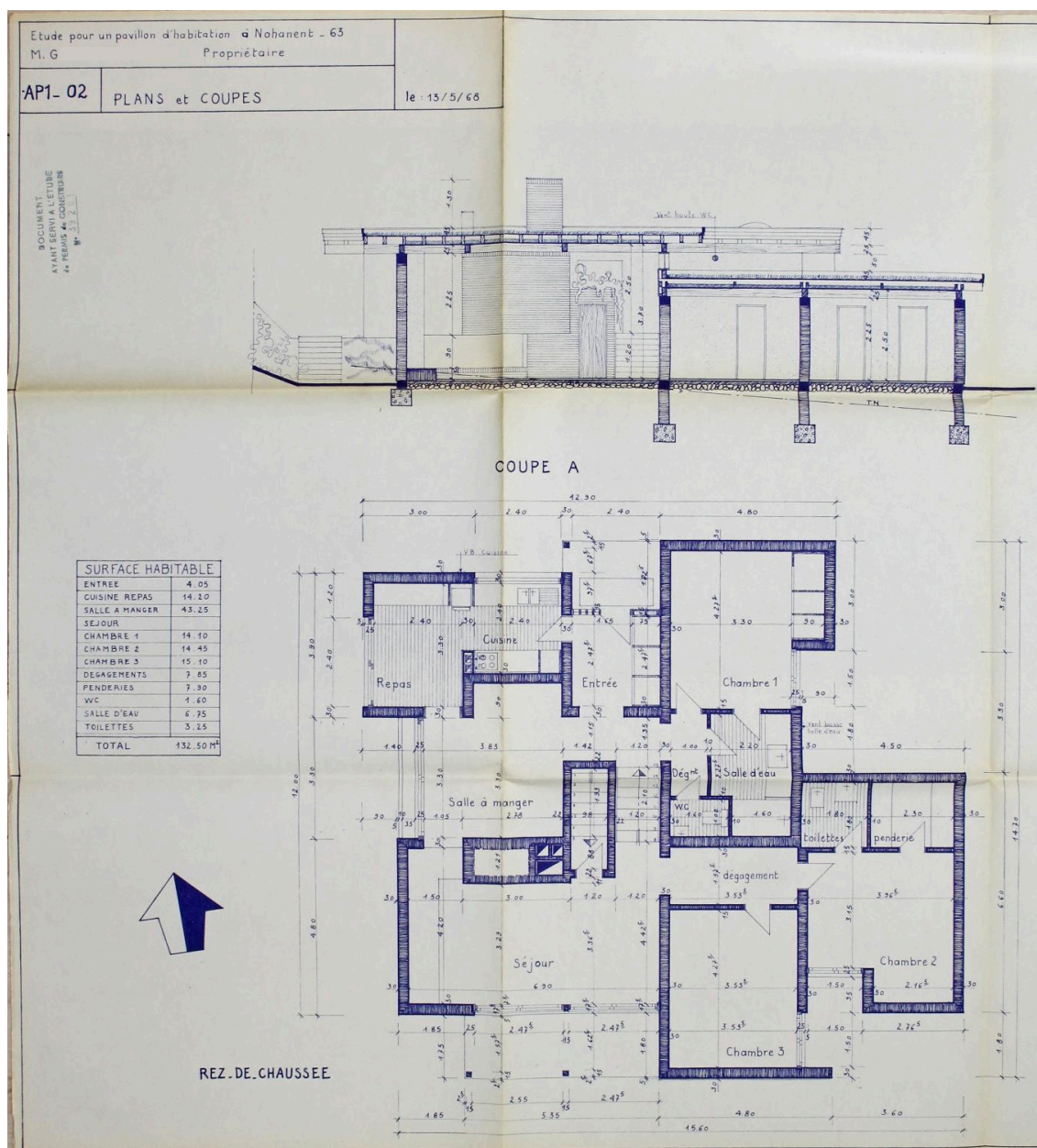
Nohanent, la maison G.* vue du nord-est (Google street).

IVR84_20216302518NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Google Maps ; © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



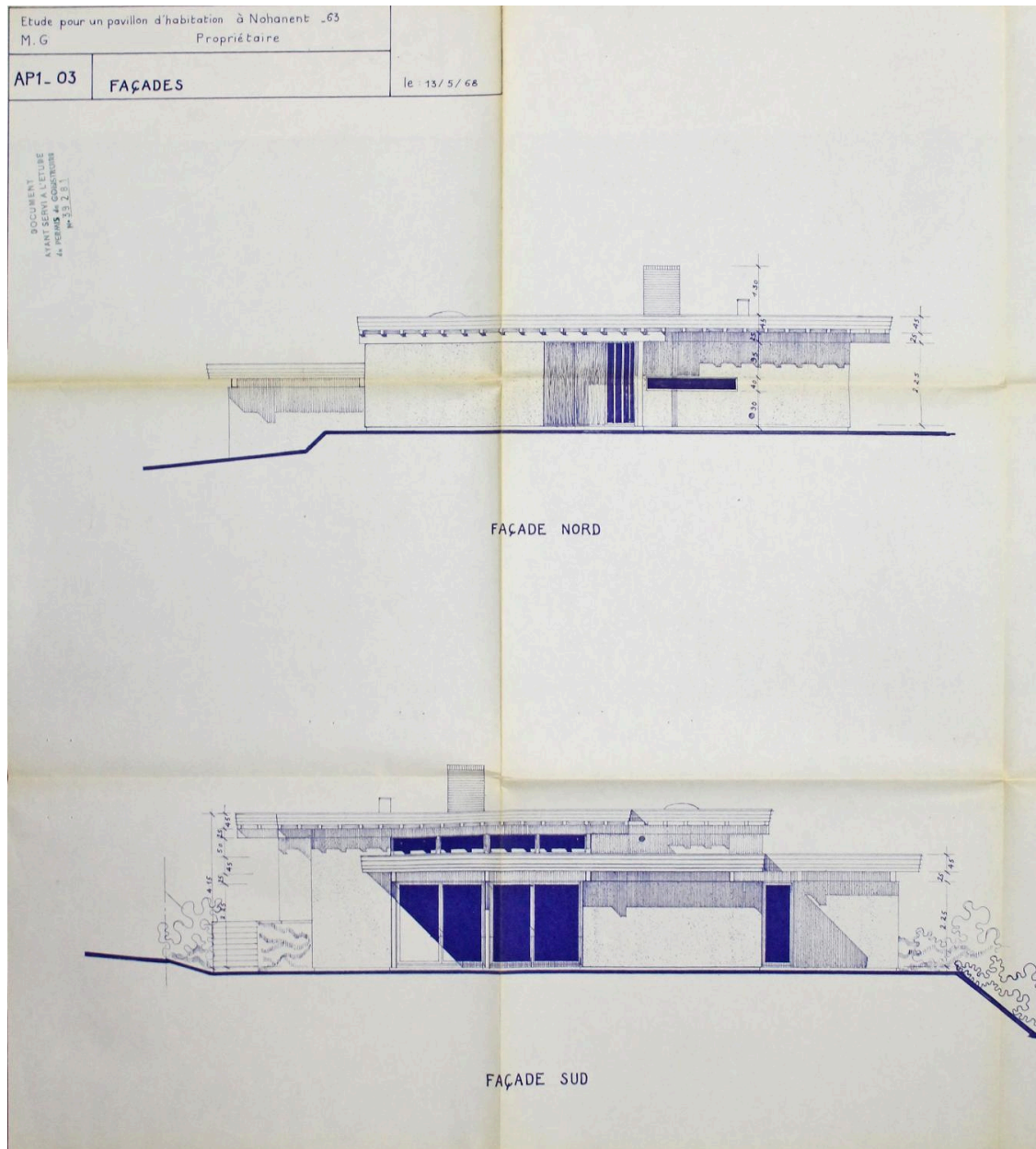
Nohanent, la maison G.*, plan du rez-de-chaussée et coupe A, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).

IVR84_20216302519NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
 communication libre, reproduction soumise à autorisation



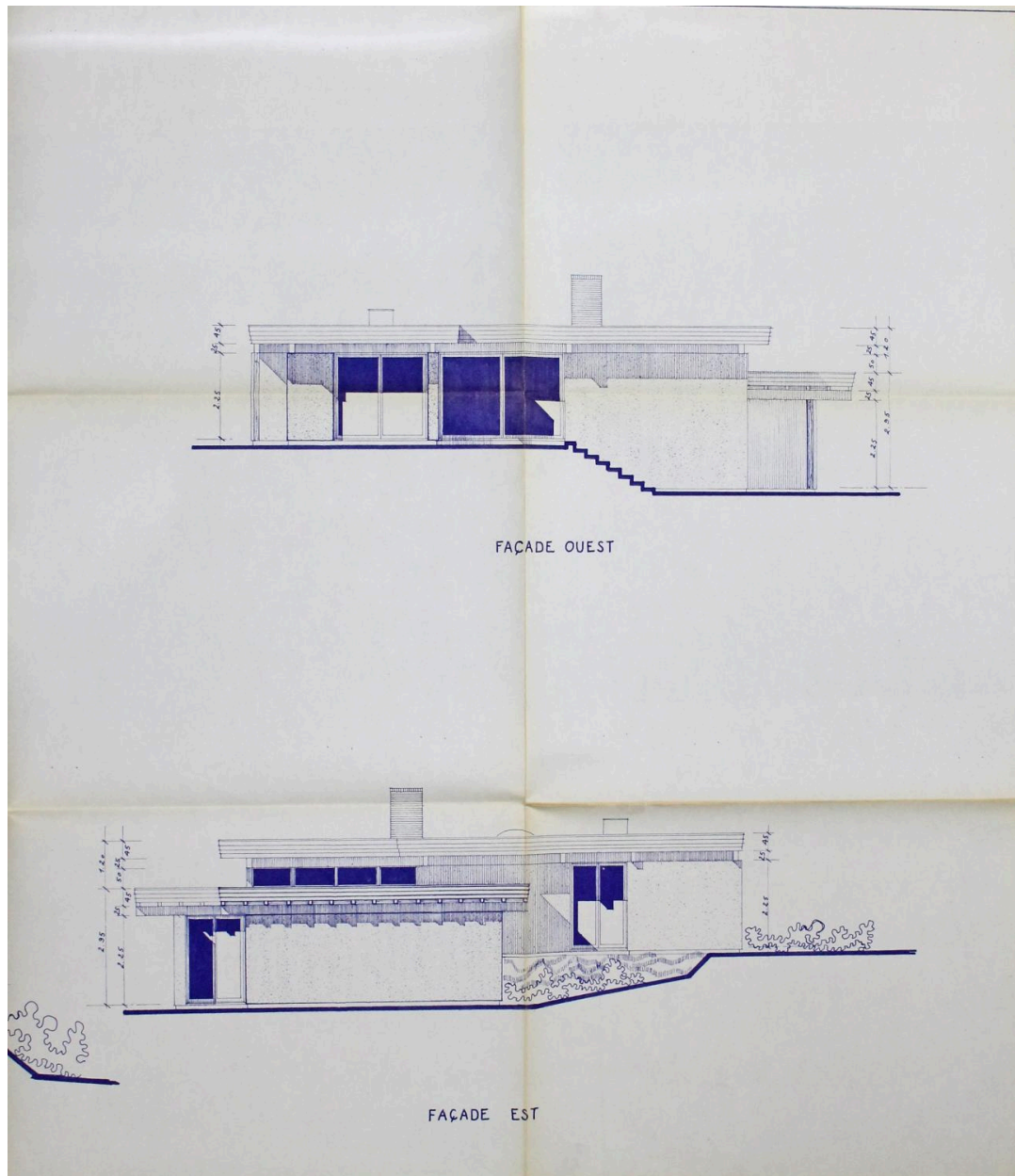
Nohanent, la maison G.*, façades nord et sud, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).

IVR84_20216302521NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Nohanent, la maison G.*, façades est et ouest, Jean-Claude Barthe architecte, mai 1968 (Archives municipales de Nohanent).

IVR84_20216302522NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Nohanent, la maison G.*, détail de l'abri pour deux voitures en façade nord (Google street).

IVR84_20216302523NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Google Maps ; © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Nohanent, la maison G.*, vue aérienne depuis le sud-est (Google maps).

IVR84_20216302524NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Google Maps ; © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Saint-Genès-Champanelle, la maison F.*, article paru dans la revue "La Maison individuelle" en octobre 1976 (n° 19, p. 62-63).

IVR84_20216302525NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; ©

Droits réservés

communication libre, reproduction soumise à autorisation